

# T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS  
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89  
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 82 – Le 6 juin 2008

**L'interfon CFTC ne s'associe pas à l'appel à la grève CFDT / CGT du 17 juin, mais dénonce un « vrai faux dialogue social » et n'acceptera aucune remise en cause des 35h et de nos régimes de retraites.**

**De... la position commune**

**à... la remise en cause des 35h**

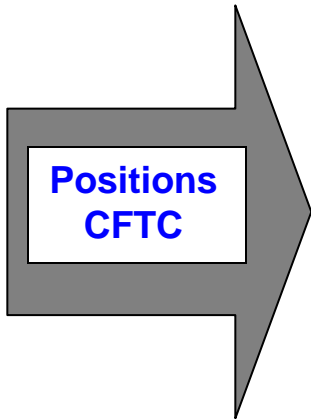
**Ou tel est pris qui croyait prendre !**

Dans son communiqué du 02 juin, la Confédération CFTC annonce qu'elle ne se joint pas à la journée d'actions et de manifestations du 17 juin sur la remise en cause des 35h00 et des retraites, lancée à l'appel de la CFDT et de la CGT.

Le lendemain 18 juin, le Conseil des Ministres examinera le projet de loi sur la démocratie sociale, transposant la « position commune » signée par la CFDT, la CGT, le MEDEF et la CGPME.

**Le Gouvernement veut faire passer en force** dans ce texte, outre de nouvelles règles de représentativité syndicale en France visant à terme la bipolarisation, **une remise en cause des 35h**. Ce texte donnerait la primauté aux accords d'entreprises sur la Loi et les accords de branche.

Les organisations syndicales de salariés signataires de la « position commune », pressées de voir l'adoption des nouveaux critères de représentativité, sont prises à leur propre piège. Elles cherchent maintenant à se rattraper en transformant en action contre la remise en cause des 35h, une journée de mobilisation prévue à l'origine pour défendre notre système de retraite. **Dans la Fonction publique, la CFTC n'a pas signé l'accord sur la représentativité et le dialogue social. Va-t-on voir aussi les 35 heures remises en cause dans la fonction publique ?**



## La CFTC sur les 35 h

- ➡ dénonce cette remise en cause des 35h et ne veut pas d'une nouvelle dégradation des conditions de travail.
- ➡ rappelle qu'en passant aux 35h, les salariés et fonctionnaires ont subi gels de salaires et nouvelle organisation de travail.

## La CFTC sur les retraites

- ➡ n'a pas été signataire en 2003 du relevé de conclusions pour la réforme des retraites ;
- ➡ s'oppose au passage aux 41 ans de cotisation ;
- ➡ souhaite voir aboutir le dossier pénibilité.